

France-Lyon: Sewage, refuse, cleaning and environmental services

OJ S 237/2015 08/12/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Région Rhône-Alpes

Postal address: Direction des lycées, 1 esplanade François Mitterrand, CS 20033

Town: Lyon Cedex 02

Postal code: 69269

Country: France

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.rhonealpes.fr>

Address of the buyer profile: <https://marchespublics.rhonealpes.fr>

Electronic submission of tenders and requests to participate: <https://marchespublics.rhonealpes.fr>

Additional information can be obtained from:

Official name: Région Rhône-Alpes

Postal address: direction des affaires juridiques et de la commande publique 1, esplanade François Mitterrand CS 20033

Town: Lyon Cedex 02

Postal code: 69269

Internet address: <https://marchespublics.rhonealpes.fr>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Région Rhône-Alpes

Postal address: direction des affaires juridiques et de la commande publique 1, esplanade François Mitterrand CS 20033

Town: Lyon Cedex 02

Postal code: 69269

Internet address: <https://marchespublics.rhonealpes.fr/?page=entreprise>.

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=8154&orgAcronyme=t5y](https://marchespublics.rhonealpes.fr/EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=8154&orgAcronyme=t5y)

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Région Rhône-Alpes

Postal address: direction des affaires juridiques et de la commande publique 1, esplanade François Mitterrand CS 20033

Town: Lyon Cedex 02

Postal code: 69269

Contact person: Bureau 444 — 6ème étage

Internet address: <https://marchespublics.rhonealpes.fr>

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Collecte et traitement des déchets toxiques des établissements scolaires de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

In the case of framework agreements, provide justification for any duration exceeding 4 years:

Ce marché est un accord cadre au sens de la directive européenne. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de passer des avenants et des marchés complémentaires.

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Collecte et traitement des déchets toxiques des établissements scolaires de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

II.1.6. CPV code(s)

90000000 Sewage, refuse, cleaning and environmental services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché est fractionné à bons de commande sans minimum ni maximum conformément à l'article 77 du code des marchés publics. Les prestations seront traitées à prix unitaires pour le matériel et unitaires forfaitisés pour les services conformément aux prix déterminés dans le bordereau de prix.

Montant estimé du marché: 240 000 euros (T.T.C.).

Les prestations concernées par ce marché sont destinées aux établissements scolaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. A titre indicatif, sur les 3 dernières années, environ 60 % des établissements ont été collectés pour une masse totale de déchets de l'ordre de 375 tonnes pour ceux de Rhône-Alpes, aucune donnée n'existe à ce jour pour ceux d'auvergne.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: La présente consultation est susceptible de donner lieu à des options au sens de la directive européenne. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de passer des avenants et des marchés complémentaires.

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Marché financé par les fonds propres de la Région.

Le règlement global des sommes dues au titre du contrat se fera par virement bancaire dans un délai maximum de 30 jours.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Lors de la signature du marché, le maître d'ouvrage imposera la forme du groupement qui sera, dans ce cas, solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — une lettre de candidature ou Dc1 (vous trouverez ce document en pièce jointe au sein du dossier de consultation) signée en original par le candidat se présentant seul ou en cas de groupement par l'ensemble des membres du groupement y compris en cas de réponse dématérialisée. Pour les réponses dématérialisées, la Région met à la disposition des candidats un outil utilitaire cosign de signature hors ligne, sur la plateforme de dématérialisation dans la rubrique Aide, outils informatiques, autres outils.

Attention: afin de faciliter les échanges avec la Région, il est souhaitable que les candidats indiquent une adresse courriel valide (par exemple entreprise@entreprise.fr).

— Un document relatif aux pouvoirs (délégation expresse) de la personne habilitée à engager le candidat si celle-ci n'est pas le mandataire social désigné par la loi. Ce document doit être signé en original. La personne signataire doit impérativement indiquer sa qualité dans le Dc1 ou la lettre de candidature.

— La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire (seules les candidatures des entreprises habilitées par un jugement du tribunal de commerce à poursuivre leurs activités pendant la totalité de la période d'exécution du marché seront admises).

— une attestation sur l'honneur datée et signée en original (modèle situé au sein du Dc1 joint au présent dossier de consultation ou équivalent).

— Une attestation d'assurance, en cours de validité, couvrant la responsabilité civile professionnelle du candidat.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Capacités financières:

Les candidats doivent disposer des capacités financières pour réaliser les prestations qui font l'objet du marché, notamment que le fait d'exécuter celles-ci ne remet pas en cause l'équilibre de leur structure eu égard à leur assise financière.

A ce titre, les candidats doivent fournir le chiffre d'affaires des trois dernières années (annexe 2 ou équivalent).

Les entreprises nouvellement créées qui ne sont pas en mesure de fournir ces informations sur les trois dernières années ne seront pas évincées sur ce simple fait. Les candidats, en particulier les entreprises nouvellement créées, peuvent remettre, de manière facultative, tous documents démontrant qu'ils disposent d'une assise ou d'une organisation financière suffisante pour répondre aux besoins du(es) marché(s) dans les limites contractuelles qui les lient à la collectivité (déclaration appropriée de banques, bilans ou extraits de bilans...).

Minimum level(s) of standards possibly required: S'il manque le chiffre d'affaires sur la dernière année, le candidat devra en expliquer les raisons et fournir les trois derniers chiffres d'affaires dont il dispose.

En cas d'incapacité à fournir un ou deux chiffres d'affaires sur les trois dernières années, le candidat devra en expliquer les raisons et fournir tous les justificatifs.

En cas d'incapacité à fournir trois chiffres d'affaires le candidat devra produire une déclaration appropriée de banque.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Capacités techniques et professionnelles:

Les candidats doivent disposer des capacités techniques (moyens matériels et humains) et professionnelles pour réaliser les prestations qui font l'objet du marché tout en tenant compte du délai contractuel.

A ce titre, les candidats doivent fournir:

— une liste d'au moins 3 références significatives en collectes de déchets toxiques, de moins de trois ans. Pour chaque référence citée, le candidat devra indiquer le nom et les coordonnées du commanditaire, la date de réalisation et l'objet ou la nature de la prestation réalisée.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Rappel: En vertu de l'article 52 du code des marchés publics, l'absence de référence relative à l'exécution de marchés de même nature ne peut justifier l'élimination d'un candidat. Si le candidat n'est pas en mesure de fournir des références, il pourra remettre tout document permettant de démontrer qu'il dispose des capacités professionnelles pour le(s) marché(s) postulé(s).

Les candidats peuvent remettre, de manière facultative, des certificats de bonne exécution de prestations déjà réalisées auprès de pouvoirs adjudicateurs ou d'acheteurs privés.

— afin de pouvoir répondre aux attentes de la consultation, le candidat doit justifier, conformément à la réglementation, avoir préalablement déclaré son activité de transport de déchets en préfecture. Il devra fournir la copie du récépissé de dépôt de moins de 5 ans de la déclaration en préfecture pour la collecte des déchets conformément aux articles R 541-49 à R541-61 du Code de l'environnement.

— de même, le candidat doit apporter les éléments justifiant que les déchets collectés sont dirigés vers des installations classées pour la protection de l'environnement (Icpe) de traitement et de valorisation (attestation sur l'honneur, attestation(s), certificat(s), déclaration (s)...).

Ces ICPE doivent conformément à la réglementation avoir été préalablement déclarées et/ou autorisées à la préfecture de leur département d'implantation.

— une description significative et détaillée de la société: structure, effectifs (conformément à l'article L1111-3 du code du travail), logistique du candidat, moyens notamment en termes de compétences du personnel.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

15S0347

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

1.2.2016 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des prestations supplémentaires éventuelles (Pse) sont proposées au soumissionnaire à l'initiative de la personne publique qui décidera de les retenir ou non au moment de l'attribution du marché. Pour cette consultation, elles sont toutes facultatives: en effet, les candidats ont la possibilité de répondre, s'ils le souhaitent, aux PSE proposées par la Région.

Ils peuvent y répondre ou non; dans ce cas ils doivent la(es) décrire dans le CCTP et la(es) chiffrer dans le Bordereau de prix.

Le classement sera effectué au regard de l'offre de base seule. Si le candidat retenu propose une PSE, la personne publique, après analyse de la PSE sur la base du seul critère de la valeur technique, décide ou non de la retenir avant la signature du contrat.

Les PSE facultatives proposées sont:

- des contenants supplémentaires ayant un intérêt pour le tri effectué par les lycées limités au maximum à 5 contenants supplémentaires différents de ceux déjà demandés dans le DCE;
- des déchets supplémentaires autres que DASRI et D3e limités à 5 différents de ceux déjà demandés dans le Dce.

Durée et forme du marché:

Le présent marché est conclu pour une durée d'un an, renouvelable expressément trois fois pour la même durée. Il débute à la date de sa notification (date de l'accusé de réception de la lettre de notification). La notification ne vaut pas bon de commande.

La décision de reconduire expressément le marché sera notifiée au titulaire 3 mois au moins avant la date anniversaire de la notification. Cette notification sera effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de non reconduction, le titulaire reste engagé jusqu'au terme de l'exécution des bons de commande émis pendant la période en cours, sous réserve de la clause de validité des bons de commande du CCAP. La non reconduction ne donne droit à aucune indemnité. Le titulaire ne peut refuser la reconduction du marché.

Etendue et mode de la consultation:

La présente consultation fait l'objet d'un Appel d'offres Ouvert soumis aux dispositions des articles 57 à 59 du code des marchés publics.

forme du prix: révisable.

jusqu'au 31 décembre 2015, les candidats peuvent demander des renseignements techniques et

administratifs complémentaires via la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante:

<http://marchespublics.rhonealpes.fr/>.

A compter du 1er janvier 2016, cette « ancienne » plateforme sera accessible, avec l'identifiant défini

initialement, via la nouvelle plateforme de la Région Auvergne Rhône-Alpes

<http://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu> à laquelle vous ne pourrez vous connecter qu'en

créant un nouveau compte.

vu la quantité importante d'informations à saisir, nous invitons le candidat à lire la totalité du dossier de consultation disponible sur la plateforme <https://marchespublics.rhonealpes.fr>.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 3.12.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lyon
Postal address: 184 rue Duguesclin
Town: Lyon
Postal code: 69003

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du Tribunal administratif de Lyon
Postal address: 184 rue Duguesclin
Town: Lyon
Postal code: 69003

VI.5. Date of dispatch of this notice

3.12.2015